

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 25 juin 2014

Le Conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jérôme BRUEL, Maire.

Etaient présents : Mr Jérôme BRUEL, Mr Sébastien MOUTON, Mme Anaïs MATHELIN, Mme Virginie BONNET, Mr Rémy DIAT, Mme Estelle ARU-LE GALL, Mme Murielle MOLLON, Mme Nadine MEJEAN, Mr Raymond DURRET, Mme Hélène TERRY, Mme Florence TIXIER DESTRE, Mme Jacqueline PEYRARD, Mr Arnaud MIGNARD, Mme Bénédicte MAISONHAUTE, Mr André METTON.

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal les délibérations prises lors du dernier conseil.

1. REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES :

1 .1. Tarifs TAP (Temps d'activités Périscolaires comprenant activités et étude) :

La commission école propose aux membres du conseil municipal de voter les tarifs des temps d'activités périscolaires (activités et étude) applicables à compter de la rentrée scolaire 2014/2015.

Le Conseil municipal, après délibération, décide à l'unanimité de fixer les tarifs suivants :

- ❖ TAP de 15h30 à 16h15 : 6 € (par période allant de vacances en vacances)
- ❖ GARDERIE de 15h30 à 16h15 : 4 € (par période allant de vacances en vacances).

Les formulaires d'inscription aux TAP pour la rentrée prochaine, ont été distribués aux élèves et devront être retournés en mairie avant le 4 juillet 2014.

1 .2. Constitution d'une régie de recettes :

La mise en place des temps d'activités périscolaires à la rentrée 2014 a nécessité, par arrêté du maire, la création d'une régie de recettes pour l'encaissement des droits d'inscription aux temps d'activités périscolaires (activités + étude) ainsi que garderie de 15h30 à 16h15.

Les recettes seront encaissées en numéraire et chèques. Un reçu sera délivré aux familles.

Mme Nadine MEJEAN, conseillère municipale est nommée Régisseur titulaire et Mme Colette PRESLE, régisseur suppléant.

2. JURES D'ASSISES :

Conformément à l'arrêté préfectoral portant répartition annuelle des jurés d'assises pour l'année 2015, il est procédé publiquement au tirage au sort de 3 noms à partir de la liste électorale. Les coordonnées de ces personnes seront transmises au Tribunal de grande Instance de St Etienne. La Mairie informera directement les personnes en leur indiquant les possibilités de dispenses.

3. RECENSEMENT DE LA POPULATION EN 2015:

Le recensement de la population se déroulera dans notre commune du 15 janvier au 14 février 2015.

Arnaud MIGNARD, est nommé coordonnateur de l'enquête du recensement (14 voix pour ; 1 abstention). Il sera notamment chargé de la mise en place de l'organisation du recensement, de la logistique, d'organiser la campagne locale de communication, d'assurer l'encadrement et le suivi des agents recenseurs. Il sera l'interlocuteur privilégié de l'INSEE pendant la campagne de recensement.

4. EMPLOIS D'ETE :

Trois jeunes de la commune ont postulé pour un emploi cet été, au sein des services municipaux. Les deux jeunes ayant plus de 18 ans ont été retenus et travailleront cet été aux services techniques : il s'agit de William GOUTTE et de Sandy CHARTIER.

5. DISPOSITIF VOISINS VIGILANTS :

Suite à la réunion qui s'est tenue à la Salle Jeanne d'Arc le dimanche 22 juin, au cours de laquelle, le capitaine de Gendarmerie ABDELHADI, a présenté le dispositif de participation citoyenne, communément appelé dispositif « voisins vigilants », Sébastien MOUTON, 1^{er} adjoint informe les élus qu'une dizaine de personnes intéressées se sont inscrites pour faire partie du dispositif.

Il est rappelé le principe de cette démarche qui consiste à sensibiliser les habitants en les associant à la protection de leur propre environnement et empruntant la forme d'un réseau de solidarité de voisinage constitué d'une ou plusieurs chaînes de vigilance autour d'habitants d'une même rue ou d'un même quartier. Le dispositif doit permettre d'alerter la Gendarmerie de tout événement suspect ou de tout fait de nature à troubler la sécurité des personnes et des biens, dont ils seraient les témoins. Ce dispositif nécessite la signature d'une convention entre la mairie, le sous-préfet, et le procureur de la république. Une délibération relative à l'adhésion à ce dispositif sera proposée au prochain conseil municipal.

6. CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS :

Les élections du conseil municipal des enfants ont eu lieu le vendredi 13 juin 2014. 14 enfants étaient candidats. 26 enfants sur 29 inscrits se sont déplacés pour voter et élire 9 de leurs camarades : Emeline NABONNAND, Hugo GUILLOT, Gabrielle LACROIX, Maxence MAISONHAUTE, Inès PAIRE, Nathan PEGON, Erwan BEAL, Solène LAURENT, Audrey PRESLE.

Le samedi 11 juin se sont déroulées les élections du maire et des adjoints.

Ont été élus : Maire : Audrey PRESLE ; 1^{ER} Adjoint : Emeline NABONNAND ; 2^{ème} Adjoint : Solène LAURENT.

Le nouveau CME est élu pour deux ans et a déjà commencé à réfléchir aux projets qu'il pourrait présenter. Le premier travail des élus consistera à visiter puis à noter les maisons fleuries, dans le cadre du concours communal de fleurissement.

7. BUDGET / ADMINISTRATIF :

Le conseil municipal décide d'admettre en non valeur un montant total de 28.60 € sur le budget communal et 18.60 € sur le budget assainissement ; ces sommes correspondent au total des recettes qui n'ont pas pu être recouvrées du fait de leur faible montant.

Le conseil municipal approuve également la délibération modificative du budget communal suite à l'attribution d'une subvention à la MJC approuvée lors du précédent conseil municipal.

8. DIVERS :

- Terrain bords de Loire : Monsieur le Maire informe les élus du courrier reçu de Mr Clément propriétaire d'un terrain de 1100 m² situé en bordure de Loire et qu'il souhaite céder à la commune si les frais de notaire sont pris en compte par la Commune.

- Courses cyclistes : Monsieur Sébastien MOUTON rappelle que deux courses cyclistes ont traversé récemment la commune : le 31 mai le tour roannais et le 09 juin le critérium du Dauphiné. A chaque fois, la commune a pris des arrêtés afin de limiter la circulation et le stationnement. Toutefois, des problèmes de sécurité ont été constatés dans l'organisation du tour roannais en raison d'un manque de véhicules motorisés pour assurer la sécurité de la course.

- Voirie /urbanisme

- Le conseil général STD de Feurs a confirmé que les ralentisseurs et les balises ont été posés illégalement. Un projet d'aménagement du bourg sera lancé.

- Zone artisanale : le permis d'aménager est toujours en cours d'instruction à la DDT.

- Mur Place du Souvenir : la réfection du mur s'inscrira dans un projet global d'aménagement de la place du Souvenir.

- Karichy : le site de sera nettoyé par l'entreprise Charlin.

- Route du textile : La Communauté de communes de Balbigny est associée au projet de création d'une route thématique consacrée à l'activité et au patrimoine textile.

Afin de valoriser le patrimoine, une signalétique touristique sera déployée sur chaque commune. Deux panneaux d'information seront prochainement installés aux entrées de notre village afin de mettre en évidence les éléments marquants de l'activité textile.

- Contrat enfance : Avant la signature d'un contrat enfance jeunesse (CEJ) pour la période 2014-2017, un état des lieux permettant de voir les actions à développer et à améliorer, sera réalisé ainsi qu'un diagnostic avec des éléments statistiques.

- Rencontre avec les entreprises de la Commune : une réunion avec les entrepreneurs de la commune sera organisée courant octobre.

- Commémoration du 100^{ème} anniversaire de la Grande guerre : les élus prennent connaissance du courrier de Mr Vigné qui souhaiterait que la Commune organise cette année en septembre ou octobre une cérémonie du souvenir de la grande guerre. Compte tenu du

délai très court pour l'organisation de cet évènement, il est décidé de reporter cette commémoration.

- Associations :

- Football club : compte rendu de l'assemblée générale du foot qui s'est tenue le 13 juin ;
- Marché UEC : le marché diurne organisé le 20 juin par l'association UEC doit être renouvelé
- Pétanque : organisation d'un concours pour les enfants
- une réunion avec les associations et le conseil municipal est prévue en septembre

Prochaine réunion de conseil municipal le jeudi 24 juillet 2014